

"S'il dit vrai, il entrera au Paradis.."

عَنْ شَيْءٍ فَكَانَ يُعْجِبُنَا أَنْ يَجِيءَ صَلَّى اللَّهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ نُهَيِّنَا أَنْ نَسْأَلَ رَسُولَ اللَّهِ قَالَ أَنَسُ بْنُ مَالِكٍ عَنْ
 أَتَانَا مُحَمَّدٌ يَا فَيَسْأَلُهُ وَنَحْنُ نَسْمَعُ فَجَاءَ رَجُلٌ مِنْ أَهْلِ الْبَادِيَةِ فَقَالَ الْعَاقِلُ الرَّجُلُ مِنْ أَهْلِ الْبَادِيَةِ
 رَسُولُكَ فَزَعَمَ لَنَا أَنْكَ تَزْعُمُ أَنَّ اللَّهَ أَرْسَلَكَ قَالَ صَدَقَ قَالَ فَمَنْ خَلَقَ السَّمَاءَ قَالَ اللَّهُ قَالَ فَمَنْ خَلَقَ الْأَرْضَ
 قَالَ اللَّهُ قَالَ فَمَنْ نَصَبَ هَذِهِ الْجِبَالَ وَجَعَلَ فِيهَا مَا جَعَلَ قَالَ اللَّهُ قَالَ فَبِالَّذِي خَلَقَ السَّمَاءَ وَخَلَقَ الْأَرْضَ
 اللَّهُ أَرْسَلَكَ قَالَ نَعَمْ قَالَ وَزَعَمَ رَسُولُكَ أَنْ عَلَيْنَا خَمْسَ صَلَوَاتٍ فِي يَوْمِنَا وَلَيْلَتِنَا قَالَ وَنَصَبَ هَذِهِ الْجِبَالَ
 اللَّهُ أَمْرَكَ بِهَذَا قَالَ نَعَمْ قَالَ وَزَعَمَ رَسُولُكَ أَنْ عَلَيْنَا زَكَاةً فِي أَمْوَالِنَا قَالَ صَدَقَ قَالَ فَبِالَّذِي أَرْسَلَكَ
 اللَّهُ أَمْرَكَ بِهَذَا قَالَ نَعَمْ قَالَ وَزَعَمَ رَسُولُكَ أَنْ عَلَيْنَا صَوْمَ شَهْرِ رَمَضَانَ فِي سَنَتِنَا قَالَ قَالَ فَبِالَّذِي أَرْسَلَكَ
 مَنْ اسْتَطَاعَ إِلَيْهِ الْبَيْتِ اللَّهُ أَمْرَكَ بِهَذَا قَالَ نَعَمْ قَالَ وَزَعَمَ رَسُولُكَ أَنْ عَلَيْنَا حَجَّ صَدَقَ قَالَ فَبِالَّذِي أَرْسَلَكَ
 صَلَّى سَبِيلًا قَالَ صَدَقَ قَالَ ثُمَّ وَلَّى قَالَ وَالَّذِي بَعَثَكَ بِالْحَقِّ لَلَا أَزِيدُ عَلَيْهِنَّ وَلَا أَنْقُصُ مِنْهُنَّ فَقَالَ النَّبِيُّ
 لَئِنْ صَدَقَ لَيَدْخُلَنَّ الْجَنَّةَ رَوَاهُ الْبُخَارِيُّ وَ مُسْلِمٌ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ

Traduction explicative :

Anas Ibnou Mâlik (radhia Allâhou anhou) raconte : Il nous avait été interdit de questionner (*inutilement*) le Messager d'Allah (sallallâhou alayhi wa sallam) au sujet de quoique ce soit. C'est pourquoi nous étions ravis lorsqu'un bédouin sensé venait lui exposer ses interrogations et que nous pouvions ainsi écouter (*les réponses qui lui étaient données*). (*Une fois justement,*) un bédouin vint et dit : « **Ô Mouhammad ! Ton messenger est venu chez nous et il a affirmé que Dieu t'a envoyé.** » Il (sallallâhou alayhi wa sallam) répondit : « **Il a dit vrai.** » L'homme demanda (*alors*) : « **Qui a créé le ciel ?** » Il (sallallâhou alayhi wa sallam) lui dit : « **Allah.** » Il demanda (*encore*) : « **Et qui a créé la terre ?** » Il (sallallâhou alayhi wa sallam) répondit : « **Allah.** » Il ajouta : « **Et qui (y) a établi ces montagnes et y a placé ce que s'y trouve ?** » Il (sallallâhou alayhi wa sallam) dit : « **Allah.** » Il (*le bédouin*) demanda : « **Par Celui qui a créé le ciel et la terre et qui a établi les montagnes, est-ce (vraiment) Allah qui t'a envoyé ?** » Il (sallallâhou alayhi wa sallam) répliqua : « **Oui.** »

L'homme poursuivit (*en ces termes*) : « **Et ton messenger affirme que nous devons accomplir cinq prières chaque jour et nuit.** » Il (sallallâhou alayhi wa sallam) dit : « **Il a dit vrai.** » Il demanda : « **Par Celui qui t'a envoyé, est-ce Allah qui t'a ordonné cela ?** » Il (sallallâhou alayhi wa sallam) répondit par l'affirmative. L'homme ajouta : « **Ton messenger affirme que nous devons nous acquitter d'une zakât de nos richesses.** » Il (sallallâhou alayhi wa

sallam) dit : « **Il a dit vrai.** » Il demanda : « **Par celui qui t'a envoyé, est-ce Allah qui t'a ordonné cela ?** » Il (sallallâhou alayhi wa sallam) dit : « **Oui.** » Il dit : « **Et ton messenger affirme que nous avons à jeûner le mois de Ramadhân durant l'année.** » Il (sallallâhou alayhi wa sallam) dit : « **Il a dit vrai.** » Il dit : « **Par celui qui t'a envoyé, est-ce Allah qui t'a ordonné cela ?** » Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) répondit par l'affirmative. Il dit : « **Et ton messenger affirme que, ceux d'entre nous qui peuvent s'y rendre doivent aller accomplir le pèlerinage de la Maison.** » Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) dit : « **Il a dit vrai.** » Le narrateur raconte : L'homme tourna le dos en disant : « **Par Celui qui t'a envoyé avec la Vérité, je n'ajouterai ni ne retrancherai rien de celles-ci (c'est-à-dire de ces informations ou de ces obligations).** » Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) dit alors : « **S'il dit vrai, il entrera au Paradis.** » (Boukhâri et Mouslim)

Commentaires :

L'interdiction de poser des questions évoquée au début de ce Hadith se réfère à ce qui a été énoncé dans le passage suivant du Qour'aane :

« Ô les croyants ! Ne posez pas de questions sur des choses qui, si elles vous étaient divulguées, vous mécontenteraient. Et si vous posez des questions à leur sujet, pendant que le Coran est révélé, elles vous seront divulguées. (...) »

(Sourate 5 / Verset 101)

Cette condamnation peut s'expliquer notamment par le fait que :

- l'envie constante de poser des questions et de chercher ainsi à satisfaire sa curiosité sans cesse grandissante est présente chez bon nombre de personnes; si cette volonté n'est pas maîtrisée et orientée correctement, elle peut progressivement conduire l'être humain à multiplier les interrogations concernant des détails totalement **futiles et inutiles**, d'où une perte de temps et d'énergie qui ne peut qu'être préjudiciable à tous(*surtout au niveau de la pratique religieuse...*).
- pour les Compagnons (radhia Allâhou anhoum), de poser, sans nécessité, des questions concernant des détails précis de la pratique religieuse au Messenger d'Allah (sallallâhou alayhi wa sallam) avait pour conséquence d'entraîner des

contraintes supplémentaires pour la *oummah*, étant donné que le respect du contenu des réponses apportées auxdites interrogations devenait nécessaire à tous.

Après la révélation du passage coranique cité plus haut, les Compagnons (radhia Allâhou anhoum) ne posaient que très peu de questions au Messager d'Allah (sallallâhou alayhi wa sallam); d'où leur souhait que se présentent à Madînah des bédouins avec des questions pertinentes : C'était là l'occasion pour eux d'obtenir des informations précieuses, éventuellement en rapport avec certaines interrogations personnelles qu'ils n'osaient pas exprimer. Et cela leur était d'autant plus profitable que les bédouins avaient pour habitude de s'adresser au Messager d'Allah sur un ton direct : Ils étaient audacieux et n'hésitaient pas à poser n'importe quelle sorte de question, sans détour...

D'ailleurs, dans la version de ce même Hadith citée par l'Imâm Boukhâri (rahimahoullâh), on trouve des précisions supplémentaires témoignant de la franchise de ce présent bédouin. Il y est en effet indiqué que, en arrivant, ce dernier s'adressa au Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) en ces termes :

« Je vais te poser des questions et je vais faire preuve de rudesse. Ne te mets pas en colère intérieurement contre moi. »

Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) lui répondit :

« Demande ce que tu veux. »

Toujours dans cette même version du Sahîh Boukâri, il est précisé que, en partant, le bédouin affirma qu'il faisait partie de la tribu des *banoû bakr*, qu'il s'appelait Dhimâm ibnou Tha'labah et qu'il était venu en tant que représentant des siens.

La phrase **« (...) Je n'ajouterai ni ne retrancherai rien de celles-ci »** peut être comprise de deux façon :

- *« Je vais me conformer pleinement et complètement à cet enseignement prophétique, et je n'y intégrerai ni n'y enlèverai rien de mon propre gré. »*

- *« Je vais transmettre fidèlement cet enseignement et ce message du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) à mon peuple, sans y intégrer ou retrancher quoi que ce soit. »*

D'après ce qui est énoncé dans d'autres rapports de ce récit, on apprend que, en retournant parmi les siens, Dhimâm (radhia Allâhou anhou) se mit à propager avec beaucoup d'ardeur ce qu'il avait entendu du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam), tout en dénonçant violemment le culte des idoles. C'est alors que certains de ses amis lui dirent:

« **Ô Dhimâm ! Crains donc la lèpre et la folie** (qui pourraient s'abattre sur toi en raison de ton opposition à nos divinités) ! »

Il n'abandonna pas pour autant sa prêche qui, par la grâce et la bénédiction d'Allah, fut tellement éloquente et convaincante que, à la fin de la journée, toute sa tribu devint musulmane.[1]

(Adaptation française d'un passage du « Ma'ârif oul Hadîth » de Cheikh Mandhoûr Nou'mâni (rahimahoullâh))

[1] Réf : « *Al Bidâya wan Nihâyah* » – Volume 5 / Pages 60 à 63

<http://muslimfr.com/sil-dit-vrai-il-entrera-au-paradis/>